

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 06410

Numéro SIREN : 799 068 440

Nom ou dénomination : DEAL HYDRAULIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2018 sous le numéro de dépôt A2018/029576

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LYON

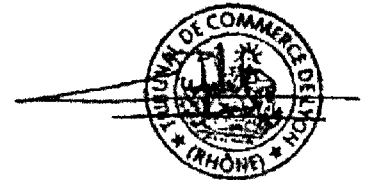
A2018/029576



5146070

Dénomination : DEAL HYDRAULIQUE
Adresse : 28 rue Lamartine 69800 Saint-priest -FRANCE-
n° de gestion : 2013B06410
n° d'identification : 799 068 440
n° de dépôt : A2018/029576
Date du dépôt : 19/10/2018

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 27/07/2018



5146070

DEAL HYDRAULIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 28 rue Lamartine 69800 SAINT PRIEST

799 068 440 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 JUILLET 2018

Le 27 juillet 2018,

A 15 heures 30,

La société CAP VERT,

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros, ayant son siège social 28 rue Lamartine 69800 ST PRIEST, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 503 171 316 RCS LYON,

Représentée par sa Présidente, la société HDF, elle-même représentée par Monsieur Olivier DUFOURT,

Associée unique de la société DEAL HYDRAULIQUE,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

La société CABINET CORCEP a présenté à la société sa démission en sa qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en date du 3 juillet 2018.

En outre, Monsieur Philippe RISPAL, en sa qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, a également présenté sa démission à la société en date du 3 juillet 2018.

La société décide en conséquence de procéder au remplacement des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant.

II - A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, par suite de la démission de la société CORCEP en sa qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, décide en conséquence, de nommer un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire.

L'Associée unique nomme en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

- **La société HERMITAGE AUDIT**
Domiciliée 1 Place aux Laines 43000 LE PUY EN VELAY,

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, par suite de la démission de Monsieur Philippe RISPAL en sa qualité de Commissaire aux Comptes suppléant de la Société, décide en conséquence, de nommer un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant.

L'Associée unique nomme en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

- **Monsieur Didier REBOTIER**
Domiciliée 8 rue du Bout du Bois 78310 MAUREPAS,

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Certifié conforme par la Présidente
La société CAP VERT
Représentée par M. Olivier DUFOURT

